Image not found or type unknown

Paiements des obsèques d'un membre de famille sans contact

Par **Cococococo85**, le **27/05/2016** à **09:40**

Bonjour
je souhaiterais avoir des informations sur qui doit payer les frais d'obsèques en cas de gros litige dans une famille. Ma maman encore en vie et ma sœur et moi meme ne parlons plus depuis plus de 20 ans à mon autre sœur. Hors nous venons d'apprendre que soit disant elle est très malade (reste prouver qu'elle nous a menti plusieurs fois sur son état de santé). Ma maman se demande si elle sera obligé de payer car vu les soucis de familles (avec menaces et autres)"cette sœur" n'aura rien prévu pour cela. Elle a elle meme 5 enfants dont 2 majeurs mais avec qui elle n'a aucun contact aussi (la garde lui a été retiré depuis longtemps)
Donc est-ce aux enfants de payer? a notre mère? comment cela se passe t-il?

Merci pour vos conseils nous sommes un peu perdu en ce moment dans tout cela

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés